



Le piétonnier, pour un
cœur de ville apaisé,
végétalisé et convivial

Plan de circulation en vigueur le 4 juin 2026

Les travaux de finalisation de la voirie, avant pavage, de la rue des Carmes et de la rue de Bruxelles suivent leur cours normalement.

Pavage de la rue des Carmes et finalisation des fondations de la rue de Bruxelles

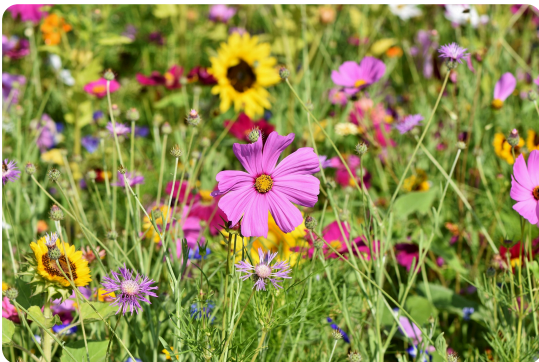


Le pavage a repris dans la rue des Carmes à hauteur du nouveau bâtiment Naoxis. Il se poursuivra jusqu'à la fin de la future venelle Evelyne Axell (à hauteur du fleuriste Althéa Maison Legros).

Dans le courant de la semaine prochaine, les équipes basculeront ensuite pour reprendre le pavage de la rue de Bruxelles afin de le finaliser dans les prochaines semaines. Enfin, elles reviendront finaliser le pavage de la rue des Carmes.

Le carrefour entre la rue des Carmes et la rue de Bruxelles sera réalisé dans le cadre du chantier du tronçon de la rue Saint-Jacques qui débutera le 10 août.

Mise en place de prairies fleuries avant la plantation des arbres en novembre



Dans la partie piétonne de la rue de Bruxelles, des prairies fleuries seront semées ce vendredi dans les fosses de plantation. Cela permettra de végétaliser les fosses de plantation avant l'arrivée des arbres en novembre. Ces prairies fleuries viendront égayer de leurs couleurs le quartier dès le mois de juillet.



Ville de Namur

Hôtel de Ville, 5000 Namur
piétonnier.namur.be
piétonnier@ville.namur.be

Le piétonnier, pour un cœur de ville apaisé, végétalisé et convivial.



www.enmieux.be



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information,
[cliquez ici pour vous désinscrire.](#)

Protection des données personnelles | Mentions légales